



PROCÈS-VERBAL

de l'Assemblée des délégués du printemps 2021

Date: Mercredi, 14 avril 2021 – de 08h30 à 14h15

Lieu: Conférence Zoom en ligne

Présents: 100 délégués (selon le registre des délégué-e-s), membres du Comité et des commissions, collaborateurs du secrétariat, preneurs de licences, journalistes et invités selon la liste des présences

Direction: Urs Brändli, Président de Bio Suisse

Procès-verbal: Carole Soltermann, assistante à la direction

ORDRE DU JOUR

1 Points statutaires

- 1.1 Accueil, ordre du jour, teste du vote en ligne
- 1.2 Procès-verbal de l'AD du 11 novembre 2020
- 1.3 Rapport annuel et rapport de durabilité 2020
- 1.4 Adoption des comptes et de la réalisation des objectifs 2020, y.c. rapports de l'organe de révision, de la CG et de l'IRI, élection de l'organe de révision

2 Cahier des charges et autres décisions

- 2.1 Modification du règlement de la CG
- 2.2 Recommandation de vote pour l'initiative Eau potable propre
- 2.3 Politique de distribution et des marques y.c. modification des statuts
- 2.4 Intégration des preneurs de licences y.c. modification des statuts
- 2.5 Modifications des statuts: AD écrites ou en ligne, modification de la Commission du Savoir, procédure de vote en cas d'égalité des voix DV
- 2.6 Retransmission en direct des futures assemblées des délégués

3 Élections

- 3.1 Confirmation des élections des CS, CM et CQ

1 Points statutaires

1.1 Accueil, ordre du jour, teste du vote en ligne

Urs Brändli (UB) souhaite la bienvenue à tous les participant-e-s et ouvre l'assemblée.

Il y a 40 ans, les cinq organisations Biofarm, Bioterra, Demeter, FiBL et Prokana ont fondé ce qui était à l'époque encore l'ASOAB, l'Association Suisse des Organisations d'Agriculture Biologique. Les pionnières de l'époque ont dû faire face à beaucoup de résistances. Mais ils ne se sont pas laissé décourager et ont accompli leur ouvrage.

Il y a actuellement beaucoup de discussions sur le bio en raison des initiatives sur lesquelles nous devons voter en juin. Après le Oui clair de l'AD de l'automne passé à l'initiative «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse», nous devons aujourd'hui déterminer notre position par rapport à l'Initiative «Pour une eau potable propre». Il y a des paysannes et des paysans bio dans les deux camps et Bio Suisse se retrouve ainsi entre deux feux. Comment gérer cela? Nous tirons profit de l'attention et faisons notre travail, car le Bio est une bonne solution. L'agriculture biologique offre, indépendamment des votations de juin, de bonnes solutions aux grandes questions auxquelles une agriculture responsable envers les générations futures doit répondre. La diversité ne fait pas uniquement partie de nos compétences clés dans la nature. Notre Fédération tolère et respecte depuis 40 ans les opinions et points de vue différents et des discussions intensives caractérisent notre Fédération.

Le vice-président Cédric Guillod (CG) souhaite la bienvenue aux participants en français. Il évoque que nous pouvons nous retourner sur une bonne année 2020 et souligne que ceci est un signe que le bio est une bonne solution. La croissance des ventes de produits bio est supérieure à 19 pourcents. Avec une dépense de 445.- Fr. par habitant nous sommes mondialement en tête. Plus de 7400 fermes travaillent selon le Cahier des charges de Bio Suisse.

Balz Strasser (BST) accueille les participants au nom du secrétariat. Les délégués doivent prendre une décision difficile aujourd'hui concernant l'initiative Eau propre et Balz leur souhaite beaucoup de clarté et des discussions respectueuses – avant et après la décision.

À cause des discussions intensives tout autour de l'initiative Eau propre, une autre décision importante passe en arrière-plan: l'intégration des preneurs de licences (PL). Il s'agit d'un objectif de la stratégie Avanti. Après deux ans de discussions intensives nous sommes prêts à accueillir nos partenaires de la transformation, du commerce et du commerce de détail dans notre Fédération et leur permettre ainsi de se mobiliser en faveur d'une Suisse Pays Bio. Urs Brändli a dit dans son introduction que nous avons besoin d'encore plus de personnes qui consomment du bio. En accueillant les preneurs de licence à bord, nous nous rapprochons aussi de nos clientes et clients.

À cause des restrictions liées à la pandémie, nous avons intensivement recherché la meilleure solution pour avoir une AD réussie. Nous ne pouvons pas garantir que tout se déroulera sans accroc. Mais Balz assure que tout a été mis en œuvre pour permettre de bons échanges.

Il remercie pour l'esprit d'ouverture et la patience pendant l'assemblée.

Carole Soltermann présente brièvement les principales fonctions de Zoom et les règles pour cette assemblée en ligne. Les questions doivent être annoncées sur le chat. Les personnes annoncées seront ensuite appelées par Diana Eggenschwiler pour prendre la parole. Merci d'être brefs pour respecter l'horaire. Il y a exactement 100 liens de connexion qui ont été envoyés aux délégués avec droit de vote. Seules les personnes avec un lien correspondant peuvent voter.

Balz Strasser explique le processus de vote à l'aide d'une présentation Powerpoint. Un test est fait pour voir si le système de vote fonctionne.

87 personnes ont participé au test du vote en ligne. Il y a encore des problèmes chez certains qui seront résolus en arrière-plan.

Urs Brändli présente l'ordre du jour. Personne ne demande la parole.

⇒ **L'ordre du jour est approuvé avec 82 oui et 3 abstentions.**

1.2 Procès-verbal de l'AD du 11 novembre 2020

Le procès-verbal a été envoyé avec les documents pour l'assemblée d'aujourd'hui. Il n'y a pas de remarques.

⇒ **Le procès-verbal de l'AD du 11 novembre 2020 est adopté par 83 oui, 1 non et 2 abstentions.**

1.3 Rapport annuel et rapport de durabilité 2020

Balz Strasser présente le rapport annuel et le rapport durabilité 2020. C'était une très bonne année. Le bio marche encore mieux si les gens consomment chez eux au lieu d'aller au restaurant.

La croissance 2020 s'est élevée à plus de 19 pourcents. La consommation bio par habitant a atteint 445.- Fr. en Suisse. Les Suisses sont ainsi mondialement en tête.

Les recettes des droits de licence ont également progressé de 12 pourcents.

Viennent ensuite différentes informations du secrétariat:

- Un nouveau département «Projets stratégiques et recherche» a été créé, lequel se penche sur des thèmes plus globaux comme le climat et l'énergie, le sol, le bien-être des animaux, ProBio ou encore le développement durable.
- L'offensive pour la restauration collective a été lancée et a bien démarré. Il y a déjà des projets concrets p. ex. avec la ville de Bienne ou l'hôpital cantonal des Grisons. Dans la situation actuelle de pandémie, le secteur de la restauration a de nombreux autres soucis. La disponibilité de beaucoup de lieux pour s'impliquer dans ce thème est d'autant plus réjouissante.
- Le covid a aussi eu un effet sur la vente directe: alors que les marchés bio ont majoritairement été annulés, les magasins à la ferme ont enregistré une croissance de plus de 30 pourcents.
- Un travail intensif a été investi dans la nouvelle campagne de base. Notre positionnement: Globalement durable. Et le message central: «Bio. Du champ à l'assiette». La campagne avec le spot publicitaire démarrera en mai. Le nouveau site internet sera aussi mis en ligne à ce moment-là.
- Le processus de gestion des marchés a été réalisé en 2020 sur mandat de l'AD. On est en cours de mise en place de ces circuits de distribution (p. ex. dans la restauration collective), d'optimisation de la transparence des marchés et on essaie de maintenir une croissance équilibrée.
- Le programme ProBétail a évolué en ProBio. Il est maintenant aussi proposé pour d'autres secteurs.
- Le projet des taureaux bio à feuille de trèfle a été concrétisé. En mars et en mai, des doses de sperme des deux premiers taureaux du projet seront mis en vente par Swissgenetics.
- Le Bourgeon Bio Gourmet a aussi été organisé avec succès en 2020. Ce fut une année mémorable avec une très grande qualité et des distinctions (103) et distinctions spéciales (13) en conséquence.
- Leander Dalbert a reçu le Grand Prix Bio Suisse pour son projet «Hazelburger».

Urs Brändli reprend la parole et présente les nouveautés au niveau de la Fédération:

- Les élections du Comité ont été organisées par écrit l'année passée à cause de la pandémie. Sont nouvellement élus au Comité: Karine Contat (Bio VS/OBV), Sepp Bircher (Bio LU), Cédric Guillod (Bio FR).
- Nous nous sommes fortement engagés dans la politique agricole et notamment pour la PA22+. Il est d'autant plus décevant qu'elle ait finalement été suspendue.
- Le nouveau processus pour les importations a été implanté. Tous les produits déjà importés et les nouvelles importations sont ainsi soumis à une nouvelle évaluation systématique. Le nouveau processus a été décrit dans le Bioactualités 5/2020 et on peut l'y relire.
- Le Bourgeon devient plus social: nous travaillons à cet effet depuis peu avec Naturland, la fédération allemande bien connue. Dans un premier temps, nous profiterons de leurs expériences et de leurs collaborateurs sur place. Par après, après avoir gagné en pertinence et en poids, nous

pourrons mieux mettre en œuvre et imposer les aspects sociaux. Les produits Bourgeon importés doivent aussi répondre à des exigences très élevées.

- Depuis janvier 2021, des exigences plus strictes sont aussi valables pour la production d'huile de palme. Le Cahier des charges a été complété en conséquence.
- Exigences plus strictes aussi pour les serres: d'ici 2040, toutes les serres Bourgeon devront être chauffées à 100 % avec des énergies renouvelables. Ce long délai doit aussi permettre aux petites entreprises de s'adapter.
- Les échanges dans le groupe DACH (D, A, CH) deviennent de plus en plus réguliers. Les vidéo-conférences s'avèrent utiles à cet effet. L'évaluation de la durabilité des fermes Bourgeon est un but commun. La répartition en sous-projet aide à atteindre cet objectif.
- Depuis 2017, nous vérifions également la durabilité de nos preneurs de licences à l'aide d'un rapport de durabilité ou du Check-up Durabilité (questionnaire volumineux de 120 questions). Les résultats sont réjouissants: une grande partie obtient de très bons résultats dans les thèmes «Économie» et «Aspect sociaux». Les résultats sont aussi bons au niveau «Écologie» et «Gestion de l'entreprise».

Urs Brändli remercie grandement toutes les personnes qui se sont engagées pour le Bourgeon et l'agriculture bio l'année dernière dans des conditions difficiles, en particulier aussi les collaborateurs du secrétariat qui sont plus concernés ou restreints par le covid que les producteurs dans les fermes.

Un remerciement aussi aux membres des instances qui ont pu accumuler des expériences précieuses en matière de travail numérique.

Urs Brändli remercie également les partenaires et preneurs de licences, qui ont contribué au beau résultat annuel.

Et bien sûr aussi un grand merci aux productrices et producteurs pour leur travail dans les fermes et les consommatrices et consommateurs pour avoir acheté des produits bio et avoir ainsi apporté leur contribution à l'agriculture biologique.

1.4 Adoption des comptes et de la réalisation des objectifs 2020, y.c. rapports de l'organe de révision, de la CG et de l'IRI, élection de l'organe de révision

Monika Rytz présente les comptes à l'aide de transparents.

Les recettes se montent à 20.10 mio Fr., soit bien 7 % de plus que l'année précédente.

Les dépenses ont augmenté de bien 2 %. Des provisions ont pu être constituées pour de nombreux travaux commencés. Les comptes annuels bouclent avec un surplus de 177'375 Fr.

Toni von Grünigen explique qu'une grande partie du rapport de la CG a été rédigé par les prédécesseurs de l'actuelle CG. La CG est maintenant composée de Toni von Grünigen (nouveau), Laurent Godel (ancien) et Herbert Volken (nouveau).

Maurice Clerc présente en quelques mots le rapport 2020 de l'Instance de recours indépendante.

Il y a eu quatre recours – un du domaine de l'agriculture et trois de la transformation et du commerce.

Certains recours prennent beaucoup de temps, d'autres moins.

Un grand merci aux instances de Bio Suisse qui ont collaboré aux traitements des recours. Cette collaboration était très réjouissante.

Il est en outre heureux de constater que la CLA s'est attaquée au thème de la globalité de l'exploitation et révisé le règlement concerné. La question de la globalité de l'exploitation a été le thème qui a le plus occupé l'IRI dans le passé et elle espère que la révision du règlement constituera une plus-value pour tous. L'IRI suivra de près cette évolution.

L'année 2021 sera la dernière dans la composition actuelle. Des élections de renouvellement auront lieu l'année prochaine et Maurice Clerc demande à tous de rechercher des candidat-e-s. Il y aura probablement trois sièges qui se libéreront.

Bio Ostschweiz répète la proposition formulée lors de la CPrés de réduire encore davantage les prix du matériel de promotion des ventes. Balz répond que le sujet sera pris en considération pour le budget 2022.

Marion Bollmann a reçu avant l'AD quelques questions de Sepp Sennahuser auxquelles elle souhaite répondre. En raison du retard actuel, elle se concentre sur les principales.

- En quoi consiste le point gestion des résidus – collaboration avec le FiBL? Le FiBL rédige par exemple des fiches techniques pour nous ou reçoit d'autres mandats afin de pouvoir évaluer les cas de résidus.
- Augmentation des frais de personnel dans le marketing – justification? Il y a eu quelques changements au niveau du product management qui ont occasionné des frais supplémentaires parce que des nouvelles personnes ont été engagées en parallèle, afin de garantir l'initiation au travail. Deux personnes ont changé de poste à l'interne, une à l'externe et une personne supplémentaire a été engagée.
- Réaménagement du secrétariat en raison de place manquante – Est-ce que les propriétaires participent aux frais? Oui, nous sommes en cours de négociation. Les propriétaires nous sont favorables et se réjouissent que nous souhaitons rester dans le bâtiment.
- Existe-t-il une liste des projets stratégiques? Balz dit qu'on travaille sur la manière d'établir cette liste et de la publier. Elle sera ensuite rendue publique.

Question soumise au vote:

- ? Êtes-vous d'accord d'accepter les comptes annuels 2020 y.c. les rapports de la CG et de l'IRI et d'en donner décharge au Comité? ☞ **85**
- ? Opposition: Qui refuse les comptes annuels? ☞ **4**
- ? Abstentions ☞ **4**

⇒ **Les comptes 2020 y.c. les rapports de la CG et de l'IRI sont adoptés.**

Question soumise au vote:

- ? Êtes-vous d'accord que la société BDO Visura de Bâle soit notre organe de révision pour la vérification des comptes 2021 en 2022? ☞ **93**
- ? Oppositions: Qui refuse que la société BDO Visura révise les comptes 2021? ☞ **1**
- ? Abstentions ☞ **2**

⇒ **L'Assemblée des délégués élit la société BDO pour la vérification des comptes 2021 en 2022.**

2 Cahier des charges et autres décisions

2.1 Modification du règlement de la CG

Toni von Grünigen présente le règlement révisé de la CG.

La CG sortante a procédé à quelques modifications linguistiques et de fond du règlement de la CG. En voici les plus importantes:

- Les membres de la CG ne doivent plus pouvoir être des délégués à l'AD afin de garantir une indépendance totale.
- Les membres de la CG participent aux AD.
- Précision que la CG prend après coup position sur le traitement des différentes affaires.
- Précision que la CG a le droit de demander des informations à toutes les personnes qu'elle désire.
- L'actuelle méthode de travail de la CG, c. à d. s'informer sur les thèmes actuels à l'aide des procès-verbaux des instances de pilotage de Bio Suisse, est maintenue.

Il n'y a pas de question de l'assemblée.

Question soumise au vote:

- ? Acceptez-vous la nouvelle forme et teneur du règlement de la CG ? ☞ **95**
- ? Opposition: Qui refuse le nouveau règlement de la CG? ☞ **0**
- ? Abstention ☞ **1**

⇒ **Le nouveau règlement de la CG est adopté par une forte majorité.**

2.2 Recommandation de vote pour l'initiative Eau potable propre

Urs Brändli se charge de la présentation de ce point de l'ordre du jour. Compte tenu de l'évolution de ces derniers jours, ce point est probablement devenu le point le plus important de l'assemblée d'aujourd'hui et il semblerait que la moitié de la Suisse attende avec impatience le résultat.

Les problèmes soulevés par l'initiative Eau propre sont incontestés. La pollution de l'eau potable est un fait, de même que le changement climatique.

Un des principaux arguments du Comité est qu'il y a une alternative à cette initiative – l'initiative «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse» tient compte des problèmes sans se focaliser uniquement sur l'agriculture et la Suisse, avec une approche globale.

L'initiative Eau propre exige que le bétail puisse être nourri avec les fourrages produits dans l'exploitation. Cela est impossible pour un grand nombre de fermes bio. Et cela empêche aussi la collaboration judicieuse entre les fermes suisses.

L'initiative Eau propre exige également que la Confédération ne puisse accorder des paiements directs plus qu'aux entreprises agricoles qui n'utilisent pas de pesticides. Mais si le comportement des consommateurs ne s'adapte pas, alors les fermes bio actuelles se retrouveront soumises à une pression existentielle.

Le Comité a beaucoup de compréhension pour les clientes et clients de longue date qui soutiennent cette initiative. Ils fournissent par l'achat de produits bio depuis des années une contribution en faveur d'une agriculture durable. C'est seulement grâce à eux qu'une surface agricole sur 6 est aujourd'hui une surface bio.

Thomi Herwig prend la parole pour rappeler à tous que nous fêtons cette année nos 40 ans d'existence. Il y a eu diverses votations dans le passé avec des résultats très justes, comme par exemple le vote sur le spermasexing.

Sa question est: «Est-ce que nous voulons cette polarisation? Ou décidons-nous que l'harmonie au sein de notre Fédération est plus importante et recommandons la liberté de vote?»

Martin Ott avait fait la proposition l'automne passé de reporter la décision sur l'initiative Eau propre au printemps dans l'espoir de pouvoir en discuter tous ensemble à Olten.

C'est une situation particulière, comme la aussi fait ressortir l'émission «Club» sur SRF hier soir où plusieurs agriculteurs bio ont débattu publiquement des thèmes de manière très controversée.

Martin Ott se prononce pour ne pas donner de recommandation de vote. S'il fallait en décider une, alors il soutiendrait le Oui.

Felix Lang ne peut pas partager l'avis de l'orateur précédant. Il est important pour lui que nous soyons d'accord concernant les objectifs fondamentaux. Aucun des délégués ne doit avoir honte de son avis. Il y a de bonnes raisons pour toutes les variantes.

Un article dans la NZZ lui a semblé équilibré. Mais le titre, disant que l'initiative Eau propre divisait les producteurs bio, le gêne tout de même. Il ne partage pas cet avis.

Justement parce que Felix est persuadé de la façon dont la démocratie est vécue dans notre Fédération et de l'acceptation des avis et des positions de chacun, il ne craint pas une division. Pourquoi devrions-nous renoncer à décider une recommandation de vote?

Deux autres arguments: Quand des politiciens, qui étaient jusque-là très libéraux, s'engagent tout à coup avec des vieux arguments d'Avenir Suisse en faveur de l'initiative, cela fait naître le soupçon qu'il ne s'agit pas pour tout le monde d'encourager une agriculture durable en Suisse.

Felix pense aussi que Peta (organisation de protection des animaux), qui soutient l'initiative Eau propre, se battra jusqu'au Tribunal fédéral si le point sur les fourrages de la ferme n'est pas appliqué et cela même contre les affirmations des initiateurs que l'initiative ne sera pas appliquée à la lettre.

Sepp Sennhauser trouve que les points soulevés par Felix font réfléchir. Il est en outre de l'avis que l'esprit d'ouverture, l'estime réciproque et la tolérance au sein de la Fédération existent, comme cela a été dit par les orateurs précédents. Cela lui est régulièrement confirmé par des producteurs en reconversion. Nous pouvons être fier, avec le Comité et le secrétariat, de ce que nous avons atteint. Et naturellement, il y a toujours eu des discussions ouvertes et souvent dures au préalable. Il trouverait très dommage si nous n'osions pas donner de recommandation de vote aujourd'hui.

Rudi Berli trouve important de reconnaître que les décisions démocratiques ne sont pas un théâtre. Bio Suisse a une responsabilité politique. Nous pouvons bien vivre avec des avis différents et cela ne suffit de loin pas à nous diviser.

Les corrélations ont bien été exposées par les orateurs précédents. Les initiateurs ne se sont préalablement pas donné la peine de discuter avec les fédérations concernées. La société se penche à juste titre sur les thèmes abordés. Mais les initiateurs rendent les familles paysannes responsables des problèmes et affirment que les producteurs sont en plus payés pour polluer.

Les importations ont été complètement et consciemment exclues, comme les orateurs précédents l'ont déjà mentionné. Il n'est pas concevable qu'avec cette votation, nous déplaçons une production non écologique à l'étranger.

Markus Götsch défend la recommandation de voter Non des paysans bio de Zurich et Schaffhouse. 93 pourcents se sont prononcés contre l'initiative lors de leur assemblée.

Il a écrit un courriel à «Agrarlobby stoppen» et leur a dit que, de son point de vue, cela n'apportait rien d'approfondir les fossés par le biais de campagnes coûteuses au lieu de travailler à des solutions.

Christian Bosshard recommande la recommandation de voter Non. «Nous avons la possibilité de bien expliquer la différence entre les deux initiatives.»

Un Non à l'initiative Eau propre demande du courage – le courage de responsabiliser les consommateurs.

Claude Alain Gebhard salue le courage du Comité pour le Non réaliste à l'initiative Eau propre. L'agriculture suisse est rendue coupable unilatéralement pour les problèmes écologiques et l'on provoque ainsi une division.

Aschi Daep est de l'avis qu'une recommandation de vote n'est pas nécessaire et il y renoncerait.

Urs Brändli stoppe la discussion. D'autres prises de parole ont été transmises dans le chat.

Il s'agit en premier de décider si une recommandation de vote doit être donnée ou si on tranche pour la liberté de vote.

Questions soumises au vote:

Est-ce que Bio Suisse doit donner une recommandation de vote ou se prononcer pour la liberté de vote? En cas d'une majorité pour «donner une recommandation de vote», on votera ensuite pour le «Oui» ou le «Non».

? Donner une recommandation de vote ☞ **55**

? Liberté de vote ☞ **44**

? Abstention ☞ **0**

Quelle recommandation de vote Bio Suisse doit-elle donner pour l'initiative Eau propre?

? Oui ☞ **20**

? Non (recommandation du Comité) ☞ **73**

? Abstentions ☞ **5**

⇒ **Bio Suisse décide de recommander de voter Non à l'initiative pour une eau potable propre.**

Urs Brändli résume que ce Non oblige Bio Suisse à s'engager encore davantage pour une agriculture écologique et durable.

Le Parlement a malheureusement perdu l'occasion de présenter un contre-projet valable ou de prendre le bon chemin vers une agriculture durable avec la mise en œuvre de la PA22+.

L'initiative «Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse» comporte nettement moins d'insécurité et bénéficie du soutien de Bio Suisse. Cela nous a permis de recommander de voter Non à l'initiative Eau propre.

Urs Brändli demande instamment: «Le drapeau 2x Non de l'USP ne va pas avec le Bourgeon. Le Bourgeon dit ce que nous faisons dans nos fermes. Il ne dit rien de nos orientations politiques.»

Prière de suspendre les affiches à une distance raisonnable du Bourgeon. Autrement, les consommateurs bio fidèles seront très déçus et ne parviendront pas à comprendre cela.

2.3 Politique de distribution et des marques y.c. modification des statuts

Urs Brändli rappelle que le 2 juillet 2019, nous nous étions tous rassemblés à Olten et avons discuté de la politique de distribution.

Le Bourgeon doit poser des exigences élevées en matière de transformation et de commerce.

Nous avons aussi toujours senti le désir de pouvoir déclarer chaque produit brut.

Balz Strasser présente le thème.

Rétrospective juillet 2019: les délégués se sont décidés en faveur d'un modèle à trois niveaux, qui détermine qui peut faire quoi à quel niveau et comment communiquer avec le Bourgeon.

Nous y avons déjà présenté des possibilités sur la façon de déclarer des matières premières Bourgeon dans les produits.

À la suite de cette décision, il s'est révélé nécessaire de continuer à développer ce modèle. Ce développement a eu lieu. Nous avons à cet effet mené des discussions en bilatéral avec divers commerces de détail. Et nous avons également contacté des juristes afin de garantir la conformité avec les dispositions légales sur la concurrence.

Le 23 février, le Comité a adopté le présent modèle à l'unanimité. L'AD n'est pas obligée d'adopter le modèle.

On a changé le nom du modèle de Politique de distribution à «Politique pour les marques de Bio Suisse dans le commerce de détail». Le commerce de détail juge que le modèle est bon et compréhensible.

Il y aura à l'avenir les catégories suivantes:

- Catégorie «Matières premières BS»: à l'exemple de la Migros – elle communique, p. ex. via son site internet, que toutes les matières premières pour leurs produits Bio CH proviennent de fermes Bourgeon mais elle déclare les produits avec son propre logo.
- Catégorie «BIO SUISSE» - Les matières premières sont de production Bio Suisse. Les directives pour la transformation ne doivent pas être suivies. Il y a diverses prescriptions concernant la profondeur et la largeur de l'assortiment et l'engagement pour l'agriculture biologique.
- Catégorie «Bourgeon» - pas de modifications; diverses prescriptions concernant la profondeur et la largeur de l'assortiment et l'engagement pour l'agriculture biologique et la recherche bio.

Balz Strasser présente d'une part le projet de 2019 et le projet actuel avec le nouveau logo pour la catégorie «BIO SUISSE». 80 pourcents des matières premières doivent venir de fermes Bourgeon suisses. Balz souligne qu'il n'y a pour le moment pas d'intérêt pour l'utilisation de ce logo. Il s'agit de créer la possibilité et d'être transparent envers le commerce de détail concernant la mise en œuvre de cette catégorie.

Ce vote ne concerne pas le logo mais il s'agit de donner la possibilité au secrétariat et au Comité de développer un nouveau logo et de l'introduire sur le marché.

Il s'agit de considérer qu'il existe déjà d'autres logos à côté du Bourgeon (p. ex. les taureaux à feuille de trèfle). Selon les statuts actuels, ils n'auraient pas dû être utilisés.

Dieter Scheibler demande si un tel logo ne risque pas d'affaiblir le Bourgeon. Balz répond qu'il s'agit des propres marques dans le commerce de détail et non de produits de marque. Ici, on voulait être très strict pour l'utilisation du Bourgeon. Mais on voudrait tout de même proposer une solution pour les commerces de détail qui ne peuvent pas remplir les nombreuses prescriptions pour le Bourgeon.

En 2019, l'assemblée a décidé qu'elle voulait cette catégorie supplémentaire. C'est ce qui est mis en œuvre maintenant.

Balz est d'accord que ce sera un défi d'expliquer la différence entre les logos aux consommateur-trices.

Rudi Berli dit que dans le sens de renforcer l'organisation de producteurs, il salue la proposition du Comité. Il se pose toutefois aussi des questions par rapport aux droits de licence.

Balz répond qu'il y aura des droits de licence pour ce logo qui représenteront probablement 50 pourcents des droits de licence pour le Bourgeon.

Jonas Lichtenberger demande pourquoi le logo doit aller sur le devant du produit. Pourquoi ne pas le mettre à l'arrière, p. ex. avec un Bourgeon?

Balz explique que cette catégorie ne reçoit pas le Bourgeon, car elle ne répond pas aux directives de transformation. Les commerces de détail s'attendent à pouvoir déclarer bien visiblement cette part de Bio Suisse.

Sepp Sennhauser constate que le désarroi est grand, on le voit dans le chat. Si nous même nous sommes déjà perdus, alors qu'en sera-t-il des consommateurs? Pendant 40 ans, nous avons fait la promotion du Bourgeon. Les délégués de son OM ont réagi très négativement à cela.

Thomas Herwig dit qu'il y a certainement du désarroi, il est d'accord avec Sepp sur ce point. Mais il voudrait aussi faire un compliment pour le travail qui a été fourni et salue cette catégorie intermédiaire. Il espère que grâce à cet échelon intermédiaire, nous parviendront, à moyen ou à long terme, à placer le Bourgeon sur tous les produits.

Balz explique une nouvelle fois avant le vote que la modification des statuts doit avant tout autoriser le développement de nouveaux logos.

Il prend note du retour que la présente proposition n'est pas optimale et qu'elle est plutôt déconcertante. Le format du logo sera encore retravaillé.

Pour les modifications des statuts, il faut atteindre la majorité des deux tiers. Pour cela, il faut déterminer le nombre de votants. Toutes les voix oui/non/abstentions sont prise en compte à cet effet.

Question soumise au vote:

? Acceptez-vous la motion du Comité concernant la modification des statuts pour la gestion des marques? ☞ **58**

Opposition: Qui refuse la motion de modification des statuts? ☞ **36**

? Abstentions: ☞ **3**

⇒ **97 délégués ont voté. La majorité des deux tiers s'élève à 65 voix. La motion est donc rejetée.**

2.4 Intégration des preneurs de licences y.c. modification des statuts

Balz explique que Bio Suisse souhaite intégrer nos preneurs de licences (PL), conformément à la stratégie Avanti.

Il existe une collaboration étroite avec les preneurs de licences dans différents groupes de travail. Il y a aussi plusieurs tables rondes.

Malgré tout, nous ne mettons pas assez à profit les connaissances des transformateurs, p. ex. le travail dans la commission du savoir n'était pas assez intéressant pour les preneurs de licence.

Les preneurs de licence n'ont en outre pas la possibilité d'intervenir. Ils doivent essayer de mobiliser les OM en cas de besoin.

Objectif: les preneurs de licences, qui ne se considèrent pas uniquement comme un maillon de la filière de création de valeur et qui souhaitent s'engager pour une Suisse Pays Bio, doivent pouvoir obtenir une voix – avec des droits et des devoirs.

Il s'agit aussi de renforcer les relations commerciales équitables.

Important: Bio Suisse est et reste une organisation de producteurs.

La proposition est de créer une OM pour les preneurs de licences. Seulement une OM avec deux voix fixes de délégués pour une phase pilote de 2021 à 2023. À la fin de la phase pilote, les délégués pourront décider s'ils veulent introduire définitivement le système ou non.

Balz présente les autres variantes examinées pour l'intégration des preneurs de licence et explique pourquoi elles n'ont pas été retenues.

En septembre 2020, deux rencontres en allemand et en français ont été organisées pour une discussion en ligne avec les OM. L'idée de la phase pilote est saluée. Les retours des discussions ont été pris en compte pour poursuivre le développement de ce thème.

Nous avons aussi échangé sur le sujet avec l'IG Bio, la protection des consommateurs et Bioland (D).

Pour développer l'idée, nous avons également, sur suggestion des OM, mené une enquête avec le FiBL auprès des preneurs de licences: que veulent au fond les preneurs de licences?

Les preneurs de licences Bourgeon sont très hétérogènes en matière de taille, d'activité et de proportion de bio. On peut principalement identifier deux groupes: les PME, qui ont une plus grande affinité pour le bio et les grandes entreprises qui ont une moins grande affinité pour le bio. La proportion des preneurs de licences Bourgeon souhaitant promouvoir l'agriculture biologique et en même temps exploiter le potentiel du marché est élevée dans les deux groupes.

Comment l'hétérogénéité des preneurs de licences sera reflétée dans la nouvelle OM est de la responsabilité de cette OM.

Pour que la phase pilote puisse être réalisée, il faut adapter les statuts. Il y est également indiqué qu'il faudra examiner en 2023, comment la phase pilote s'est déroulée. L'AD de l'automne 2023 décidera ensuite définitivement sur l'éventuelle adhésion de l'OM.

Frank Siffert constate que la proposition de contacter tous les preneurs de licences a été mise en œuvre. Pourquoi n'a-t-on pas aussi interrogé les consommateurs?

Urs Brändli répond qu'il a été décidé consciemment d'aborder les thèmes les uns après les autres. L'intégration des consommateurs-trices comporte des défis supplémentaires parce qu'ils sont probablement encore plus hétérogènes que les preneurs de licences. Mais nous nous pencherons dans tous les cas sur le sujet.

Et si on va encore plus loin, il s'agit également d'intégrer les producteurs Bourgeon à l'étranger. Mais comme déjà dit, les thèmes sont abordés les uns après les autres.

Balz ajoute qu'une intégration partielle des consommateurs-trices se fait déjà par le biais de l'intégration des preneurs de licences qui sont proches du marché et de leurs clients.

Felix Lang demande dans le chat si cette OM recevra aussi un montant forfaitaire par membre. Balz et Urs répondent que cela doit encore être examiné, mais plutôt non.

Thomi Herwig est très content de cette démarche et remercie Balz pour les explications très détaillées. Dans le secteur du lait, il y a déjà depuis assez longtemps une collaboration avec les preneurs de licences et elle est très fructueuse. Il demande de soutenir la motion.

Rudi Berli souligne qu'il s'agit d'une décision importante qui ne doit pas être minimisée. Il s'agit d'une décision fondamentale de savoir si Bio Suisse est une fédération de producteurs ou si elle se transforme à long terme en interprofession.

Il est contre une telle intégration des preneurs de licences. Il recommanderait plutôt d'instituer une instance qui pourrait formuler des motions à l'attention du Comité.

Balz mentionne des avis positifs dans le chat, p. ex. Bio Ticino qui intègre déjà les preneurs de licences et les consommateurs, ce qui élargit l'horizon.

Urs Brändli rend à nouveau attentif à la nécessité d'une majorité des deux tiers. Le calcul à cet effet se base sur le nombre de votes oui/non/abstentions.

Question soumise au vote:

? Acceptez-vous la motion du Comité concernant la modification des statuts pour l'intégration des preneurs de licences? ☞ **75**

? Opposition: Qui refuse la motion de modification des statuts? ☞ **17**

? Abstentions ☞ **3**

⇒ **La motion de création d'une OM des preneurs de licences pour une phase pilote de deux ans est adoptée à une forte majorité.**

2.5 Modifications des statuts: AD écrites ou en ligne, modification de la Commission du Savoir, procédure de vote en cas d'égalité des voix DV

Urs Brändli présente les différentes modifications des statuts que le Comité propose:

- Dans des situations extraordinaires, l'Assemblée des délégués doit aussi pouvoir être organisée par écrit ou en ligne.
- Les votations qui finissent en égalité ne sont tranchées par la présidence seulement après avoir été répétées une seconde fois.
- Il y a déjà eu à diverses reprises des informations sur la nouvelle orientation de la Commission du savoir (CS). Les adaptations ont jusqu'à présent été accueillies très favorablement. Il s'agit maintenant d'adapter le rôle dans les statuts.
- L'adaptation de la CG dans les statuts fait que le thème de la formation professionnelle disparaît des statuts. Pour que cela n'arrive pas, il faudrait nouvellement ajouter la formation professionnelle comme tâche importante dans les statuts (à l'art. 2).

Personne ne demande la parole sur ce point de l'ordre du jour.

Question soumise au vote:

? Qui accepte la motion du Comité de modifications des statuts telle qu'elle a été proposée? ☞ **79**

? Opposition: Qui refuse la motion de modifications des statuts? ☞ **1**

? Abstentions ☞ **2**

⇒ **Les modifications des statuts sont adoptées à une forte majorité.**

2.6 Retransmission en direct des futures assemblées des délégués

Urs Brändli expose le sujet. En raison de la situation liée au covid, l'utilisation des outils de travail électroniques a une nouvelle fois fortement augmenté.

L'AD de Bio Suisse est publique. Toutefois, toutes les personnes intéressées n'ont pas forcément la possibilité de venir participer à l'AD en présentiel à Olten pour suivre les thèmes qui les intéressent.

Afin d'assurer l'accès à l'AD à un plus grand nombre, en particulier aussi en prévision de l'AD du jubilé cet automne, nous voudrions dorénavant diffuser l'AD en direct.

Bio Jura a déposé une motion d'amendement demandant que la diffusion en direct soit décidée pour une phase d'essai de deux ans et qu'elle sera ensuite à nouveau discutée.
Le Comité salue cette proposition, c'est pourquoi il retire sa motion en faveur de la motion de Bio Jura.

Thomi Herwig prend la parole pour Bio Jura. Urs Brändli a déjà expliqué une bonne partie. Bio Jura identifie simplement diverses zones de risques qu'il s'agit d'observer durant la phase d'essai.

Peter Schweizer développe encore quelques points. Il confirme la déclaration du président que l'ouverture et la transparence sont très importantes et positives. Il est toutefois explicitement opposé à une diffusion en direct des points statutaires: une fois sur le net, toujours sur le net, même si on efface l'enregistrement. Les thèmes délicats, comme l'initiative Eau propre n'ont pas besoin d'être discutés au grand public.

De plus, cela peut être inhibant de savoir qu'on est filmé. L'introduction à l'essai est pour lui une introduction par une porte dérobée.

Les thèmes généraux comme l'accueil et les informations peuvent être diffusés sans soucis.

Urs Brändli comprend cette intervention. Il ne s'agit pas d'avoir une personne qui se promène avec une caméra dans la salle et filme des gros plans des délégués. Il s'agirait plutôt de filmer l'assemblée depuis un emplacement.

Le Comité voit cela plutôt comme une opportunité d'augmenter la transparence.

Question soumise au vote:

? Acceptez-vous la motion du Comité, avec la motion d'amendement de Bio Jura, que toutes les AD à partir de l'automne 2021 soient diffusées en directe à titre d'essai pendant deux ans? ☞ **47**

? Opposition: Qui refuse la motion de la diffusion en directe? ☞ **40**

? Abstention ☞ **0**

⇒ **La motion du Comité avec la motion d'amendement de Bio Jura a été adoptée et les AD seront diffusées en direct pendant les deux prochaines années.**

Urs Brändli remarque au vu du résultat assez serré que si on devait constater que la diffusion en direct ne fait pas ses preuves, il est tout à fait possible de la supprimer avant l'écoulement des deux ans.

3 Élections

3.1 Confirmation des élections des CS, CM et CQ

Urs Brändli présente le thème. Ces trois nouvelles commissions ont été constituées en 2016 et les sièges occupés en 2017. Les personnes suivantes ont été élues dans les commissions par le Comité et doivent à présent être confirmées par l'AD:

La Commission de la qualité (CQ) compte 11 membres. 10 des 11 membres font partie d'office de la CQ:

Claudio Gregori – président et responsable du dicastère qualité

Monika Rytz – présidente remplaçante et remplaçante du dicastère qualité

Beny Koch – représentant des producteurs. Contrairement à ce qui figure dans les documents, il est responsable agricole de la ville de Zurich.

Loredana Sorg et Nike Böger – représentantes de la CLI

Bettina Holenstein et Jane Muncke – représentantes de la CLTC

Thomas Wiedmer et Simon Jöhr – représentants de la CLA

Jürg Schenkel (responsable marketing) et Dieter Peltzer (responsable ADQ) – représentants du secrétariat, sans droit de vote

Dans la Commission du marché sont élus d'office:

Milo Stoecklin – président et responsable du dicastère marché

Cäsar Bürgi – responsable GS Viande

Thomi Herwig – responsable GS Lait
Reto Müller – responsable GS Vin
Hans Oppikofer – responsable GS Fruits
Dieter Scheibler – responsable GS Légumes
Lukas Studer – responsable GS Plantes aromatiques
Ruedi Vögele – responsable GS Grandes cultures
Nicole Kleinschmidt et Jürg Schenkel – représentants du secrétariat, sans droit de vote

Dans la Commission du savoir (CS), on cherche à avoir une représentation aussi large que possible. Six des membres proposés sont en plus des producteurs Bourgeon. Seuls les collaborateurs du secrétariat et le responsable du Comité y sont élus d'office.

Josef Bircher – président et responsable du dicastère projets stratégiques et recherche
Stefan Jegge – producteur Bourgeon
Martin Roth – Conseiller et enseignant d'agriculture bio au Plantahof
Irene Mühlebach – productrice Bourgeon et responsable de la vulgarisation bio ct. AR
Valérie Piccand – productrice Bourgeon et ingénieure agronome, expérience en tant que collaboratrice scientifique à la HAFL et chez Swissgenetics
Braidia Dür – productrice Bourgeon et ingénieure agronome, expérience en tant que collaboratrice scientifique à la HAFL et comme conseillère à l'Inforama
Roland Heuberger – producteur Bourgeon et activité accessoire dans une coopérative agricole
Milada Quarella – productrice Bourgeon et agronome EPF, 10 ans de présidence de Bio Ticino
Thomas Alföldi – chercheur au FiBL, agronome EPF et agriculteur
Mareike Jäger – chargée de cours à la ZHAW pour le domaine de l'agriculture biologique, agronome et agricultrice
Thomas Pliska et Urs Guyer – représentants du secrétariat, sans droit de vote

Frank Siffert demande pourquoi il y a aussi peu de romands dans les commissions. Claudio Gregori et Urs Brändli expliquent que ce sont les groupes spécialisés qui décident qui ils délèguent à la CQ. Il est aussi important de savoir qui a suffisamment de capacité pour assurer le travail pour la CQ, ce qui peut prendre beaucoup de temps.

Urs Brändli fait appel aux romands pour rechercher activement des candidate-s afin de faire remonter le quota.

Frank remercie pour la réponse mais dit qu'il souhaite voir davantage de femmes et de romands dans les instances.

Claudio confirme que la langue est un sujet et qu'il est difficile de trouver des romands ou des tessinois pour participer aux instances parce que la langue fait barrière.

Urs Brändli espère qu'il y aura bientôt des outils techniques qui permettent une bonne traduction, ce que Frank Siffert saluerait.

Balz Strasser ajoute que la proposition de tester une traduction simultanée dans certains groupes spécialisés a été récemment discutée au Comité. Cette possibilité doit maintenant être examinée.

Jonas Lichtenberger, CH Bergheimat, soulève que la CG devrait être majoritairement constituée de producteurs-trices Bourgeon, ce qui n'est pas le cas ici.

Urs Brändli répond que si on compte les représentants du secrétariat (sans droit de vote), c'est correct. Mais si on compte les personnes, qui sont candidats pour un siège, la majorité est assurée. Mais il ne peut pas contredire la remarque de Jonas.

Question soumise au vote:

? Qui accepte la motion du Comité de confirmer l'élection des trois Commissions spécialisées pour le mandat de 2021 à avril 2025? ☞ **66**

? Opposition: Qui refuse cette élection, c'est-à-dire que le Comité doit soumettre une nouvelle proposition? ☞ **11**

? Abstentions: ☞ **9**

⇒ **L'élection des Commissions spécialisées est confirmée par une bonne majorité.**

Urs Brändli leur souhaite beaucoup de plaisir et bonne chance pour leur activité.

Urs Brändli remercie toutes les personnes qui ont participé à l'organisation de cette AD et qui ont investi beaucoup de temps et d'énergie.

Il remercie explicitement Michael Fürst de la Société Group Consultant et Toni von Grünigen, qui est venu exprès à Bâle pendant ses vacances. Il remercie également l'équipe de traduction ainsi que tous les orateurs-trices et les personnes qui ont pris la parole.

Merci à tous les délégué-es et aux invités qui ont participé à cette AD.

Bâle, le 19 avril 2021



Urs Brändli
Président de Bio Suisse



Carole Soltermann
Procès-verbal